

**Compte-rendu de la réunion plénière
de la CLI du site de Creys-Malville**

Date de la réunion	7 mai 2024		
Lieu de la réunion	Mairie de Creys-Mépieu		
Rédacteur du compte-rendu	Sébastien DOUCET (DNUC)	Date de diffusion du compte-rendu	14/10/2024

Participant	Fonction / collègue
M. Olivier BONNARD	Maire de Creys-Mépieu / Elus
M. Nicolas CORNILLON	Chef de mission Sûreté Sécurité Qualité Environnement / Partenaires
M. Sébastien DOUCET	Ingénieur sûreté en support du secrétariat de la CLI (société DNUC) / Partenaires
M. Arnaud LAVERIE	Adjoint au Chef de division - ASN Lyon / Partenaires
M. Yves FRANCOIS	Personne qualifiée
M. Claude GABELLE	Représentant de SFEN Alpes / Experts
Mme. Anne GERIN	Conseil départemental de l'Isère, Présidente de la CLI / Elus
M. Didier GLATIGNY	Représentant CRIIRAD (<i>représenté par M. Jean-Noël ANTOINE</i>) / Associations
M. Ulrich JACQUEMARD	Inspecteur ASN Lyon / Partenaires
M. Mathieu PONNET	Directeur du site de Creys-Malville – EDF / Partenaires
Mme Ariane PONT	Département de l'Isère - Cheffe du Service APOR, secrétaire de la CLI
Mme. Annie POURTIER	Conseillère départementale du canton de Morestel / Elus
M. Laurent ROSETTE	Président de l'association ARSEC / Associations
M. Jean-François SAUVAGE	SFEN / Associations
Mme. Caroline WINKLER	Responsable communication Centrale de Creys-Malville / Partenaires

Excusés :

- M. Mathias LAVOLE (*IRMa*),
- Mme Marie-Claire PERRIN (*Déléguée syndicale FO*),
- Mme Bégonia SANCHEZ (*Présidente du Conseil interdépartemental de l'ordre des infirmiers de l'Ain et de l'Isère*),
- M. Serge TABOULOT (*IRMa*),
- Mme Viviane VAUDRAY (*Conseillère départementale du canton de Lagnieu*).

Créé le 7 mai 2024	Créé par DNUC	Version 1.0
Direction de la performance et la modernisation du service au public	CR plénière publique CLI du site de Creys-Malville 7 mai 2024	Page 1 sur 16

A l'ordre du jour

1. Accueil, introduction de la présidente de la CLI, et validation du CR de la CLI du 21 novembre 2023
2. Actualités du site de Creys-Malville 2024
3. Bilan de l'année 2023 (ASN)
4. Retour sur le voyage d'études de Mme GERIN dans la région de Fukushima

GLOSSAIRE

AIEA : Agence Internationale de l'Energie Atomique
ANCCLI : Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information
ANDRA : Agence Nationale pour la gestion des Déchets RAdioactifs
APEC : Atelier Pour l'Entreposage du Combustible
ASN : Autorité de Sûreté Nucléaire
BCC : Bouchon Couvercle de Cœur
CEA : Commissariat à l'Energie Atomique et aux énergies alternatives
CLI : Commission Locale d'Information
CR : Compte-Rendu
CRES : Compte-Rendu d'Evènement Significatif
CRIIRAD : Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la RADioactivité
DP2D : Direction des Projets Déconstruction Déchets
EDF : Électricité de France
EIP : Equipement Important pour la Protection (des intérêts)
ES : Evènement Significatif
ESS : Evènement Significatif pour la Sûreté
FA/MA : Faible Activité / Moyenne Activité
FARN : Force d'Action Rapide Nucléaire
FOH : Facteurs Organisationnels et Humains
FSOH : Facteurs Sociaux Organisationnels et Humains
GBT : Grand Bouchon Tournant
GV : Générateur de Vapeur
ICEDA : Installation de Conditionnement et d'Entreposage de Déchets Activés
ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
INB : Installation Nucléaire de Base
ISAI : Installation de Stockage des Assemblages Irradiés
PBT : Petit Bouchon Tournant
PUI : Plan d'Urgence Interne
RAS : Réservoir Auxiliaire de Sodium
RGE : Règles Générales d'Exploitation
SCOT : Structure de CONfinement Tournante
SFEN : Société Française de l'Energie Nucléaire
SNA : Réservoir de Sodium
TFA : (Déchets) de Très Faible Activité

Créé le 7 mai 2024	Créé par DNUC	Version 1.0
Direction de la performance et la modernisation du service au public	CR plénière publique CLI du site de Creys-Malville 7 mai 2024	Page 2 sur 16

COMPTE-RENDU

ACCUEIL ET INTRODUCTION DE LA PRÉSIDENTE DE LA CLI

La Présidente de la CLI, Mme Anne GERIN, salue les membres de la CLI et les remercie pour leur présence à cette réunion plénière de la CLI du site de Creys-Malville. Elle énumère les différents points figurant à l'ordre du jour. Elle remercie le maire de Creys-Mépieu de les accueillir. La réunion n'a pas pu se tenir sur le site au regard des événements récents et du plan Vigipirate renforcé.

VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA CLI DU 21 NOVEMBRE 2023

En l'absence de remarque, le compte-rendu de la réunion du 21 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

ACTUALITÉS DU SITE DE CREYS-MALVILLE 2024

M. Mathieu PONNET, Directeur du site de Creys-Malville (EDF), présente les actualités et fait un bilan de 2023 (cf. *présentation jointe*).

Plan Vigipirate

Compte tenu du risque attentat, EDF a été dans l'obligation de suspendre les visites du public, mais vient d'avoir un accord de reprise. Les restrictions vont donc être levées.

Résultats au 31 décembre 2023 (page 4)

- 6 Événements Significatifs de Sûreté (ESS) de niveau 0.
- 2 événements significatifs incendie :
 - Un départ de feu sur un chantier de découpe à la lance thermique,
 - Un dégagement de fumée dans une armoire électrique.
- 2 accidents avec arrêt en termes de sécurité :
 - Une personne s'est blessée à l'avant-bras en déchargeant une palette,
 - Une personne s'est heurté le dos sur une armoire électrique.
- Aucun événement significatif de radioprotection.
- Aucun événement significatif environnemental.

Les grands chantiers 2023

- Vers la fin du démantèlement du « bouchon couvercle cœur » (188 tonnes) :
Les internes de la cuve sont en cours de démantèlement (*équipements les plus activés*) (**page 6**). Il y a quelques années, la cuve avait été vidée du sodium, qui a été neutralisé, puis mise en eau. En 2019, EDF a procédé à l'ouverture de la cuve en retirant le Bouchon Couvercle de Cœur (BCC), qui était activé dans sa partie inférieure, et l'a découpé en téléopéré puisque le débit de dose empêchait la découpe au contact. Lorsque le débit de dose a suffisamment baissé, les opérateurs ont pu passer à la découpe thermique au contact. En 2023, le bouchon a été découpé en deux morceaux et est quasiment finalisé à ce jour (**page 7**). La dernière partie est en cours de découpe pour se terminer en juillet 2024 où le bouchon sera totalement découpé et reconditionné.
Le Petit Bouchon Tournant (PBT) (212 tonnes) a été retiré également en 2019, décalorifugé et est en attente de découpe pour le moment.
En 2023, le Grand Bouchon Tournant (GBT) (540 tonnes) a été découpé, les circuits et morceaux ont été extraits pour être décalorifugés.

Créé le 7 mai 2024	Créé par DNUC	Version 1.0
Direction de la performance et la modernisation du service au public	CR plénière publique CLI du site de Creys-Malville 7 mai 2024	Page 3 sur 16

Département de l'Isère
Direction de la performance et de la modernisation du service au public

- La fin du défilage des générateurs de vapeur (GV) (dans les bâtiments jaunes **page 8**) :
Les chantiers de retrait des protections thermiques des quatre GV ont duré plus de 18 mois et se sont terminés en avril 2023. Il s'agissait d'une opération préalable au démantèlement des GV. Plus de 600 tonnes de laine de roche, de matériaux métalliques et de fibres céramiques ont été extraites. Maintenant, EDF va pouvoir procéder au démantèlement des équipements métalliques qui sont dans les bâtiments des GV.
- Découpe des Réservoirs Auxiliaires de Sodium (RAS) (**page 9**) :
Ils ont été totalement désodés puisqu'il y avait un résidu dans la partie basse et les coupes ont été faites du bas vers le haut avec un système de vérinage. Ce chantier s'est terminé fin 2022/début 2023. Le local est aujourd'hui totalement vide.
- Début du démantèlement des réservoirs de stockage de sodium « SNA » (**page 10**) :
La découpe avec un système de vérinage, du bas vers le haut, ayant été un succès, le système est réemployé par la même entreprise pour les trois réservoirs SNA de 80 tonnes chacun. Les opérations sont en cours, le deuxième réservoir est bientôt terminé. Le local sera totalement vidé des réservoirs en fin d'année 2024.
- Permutation des morceaux du GBT (**page 11**) :
Cette pièce de 544 tonnes pour 5 mètres de haut et 12 mètres de diamètre a d'abord été découpée en trois parties directement sur sa base afin de faciliter les opérations de levage. Le premier morceau de 110 tonnes a rejoint son atelier de traitement après son extraction, suivi des deux autres morceaux de 220 et 214 tonnes, placés à proximité immédiate de la cuve du réacteur en attendant de leur traitement futur. Cette permutation marque le début de la dernière phase de traitement du calorifuge du GBT, qui devrait se terminer fin mai 2024.
- Construction d'un abri d'entreposage sur l'INB 141 (APEC) (**page 12**) :
Le site de Creys-Malville a fait construire un abri pour la réception et l'entreposage de trois colis « R73L » sur l'INB 141 (APEC). Ces colis en provenance d'ISAI (site de Marcoule) sont composés de 48 étuis qui contiennent 1445 aiguilles « B₄C » sodées issues des assemblages absorbants du réacteur Superphénix. Elles avaient été envoyées au CEA au début des années 2000 pour les démanteler et retirer la soude résiduelle qu'elles contiennent (*opération appelée « désodage »*). Le CEA n'étant pas parvenu à désoder les aiguilles, elles sont finalement restées entreposées à sec dans ISAI. Le CEA a souhaité récupérer le plein usage de son installation en les renvoyant sur le site de Creys. La livraison des trois colis R73L est prévue au premier semestre 2024.
- La préparation des opérations de découpe de la cuve (**page 13**) :
Ces trois dernières années, il s'agissait de travaux préparatoires au démantèlement des internes de la cuve du réacteur.
 - Etat initial : les internes sont constitués de structures « amovibles » dans lesquelles le combustible était positionné et de structures « solidaires » constituant le circuit du fluide caloporteur du réacteur (le sodium).
 - Etape 1 : les structures amovibles, comme le sommier, sont extraites pour être acheminées vers l'atelier de découpe avec le chariot de transfert.
 - Etape 2 : un atelier mobile placé sur la cuve (SCOT) permet d'effectuer les coupes à l'intérieur de la cuve selon deux modes :
 - Sous eau,
 - Sous air : robotisées ou coupes au laser.

Il y aura donc ces deux chantiers en parallèle.
En début d'année, le faux sommier a été extrait (élément de 12 m de diamètre pour 40 tonnes) ; il va rejoindre l'atelier de découpe en téléopéré. Une des premières opérations consistait au retrait de la machine SCOT (Structure de CONfinement Tournante). Cette structure (**page 14**) assure à la fois le confinement, embarque le matériel pour aller découper

Créé le 7 mai 2024	Créé par DNUC	Version 1.0
Direction de la performance et la modernisation du service au public	CR plénière publique CLI du site de Creys-Malville 7 mai 2024	Page 4 sur 16

Département de l'Isère
Direction de la performance et de la modernisation du service au public

les structures internes du réacteur et est capable de conditionner les déchets dans des caissons FA-MA, donc sous forme de colis de déchets.

En parallèle, EDF a réaménagé un local du bâtiment réacteur pour y construire l'atelier de découpe téléopérée (**page 15**) (atelier de découpe du terme source). Un seul robot (Rocamde) va aller découper les structures internes du sommier dans le chariot interne qui est blindé. Le chariot est simplement ouvert pour permettre au robot de découper à l'intérieur. Un second robot (Rodec) prendra les pièces pour les mettre en panier et mesurer l'activité des déchets qui suivront deux voies d'évacuation. Soit ils seront conditionnés dans des conteneurs R73 (destinés à aller à ICEDA), soit dans des conteneurs FA-MA type 6BO qui iront à l'ANDRA. Plusieurs technologies de coupes sont utilisées : le plasma, le tréflage et le laser.

Actualités du site

- Extraction du faux sommier fin janvier 2024 (**page 17**) :

Après le retrait du dernier bouchon du réacteur en juillet 2022, les équipes du site ont franchi une étape majeure avec l'extraction de la première partie des internes de cuve, qui servaient de support au combustible de Superphénix.

D'impressionnantes manœuvres de manutention (en 3 x 8) ont été réalisées en continu entre le 18 et le 24 janvier 2024, grâce à des équipements conçus spécifiquement pour extraire le premier élément de grande taille du support des éléments de protection neutronique latérale appelé « faux sommier ». La machine SCOT a été déplacée pour la mettre dans sa structure d'entreposage. Un palonnier a ensuite été fixé pour aller en fond de cuve pour accrocher la partie la plus active (faux sommier) et l'extraire. Une fois sortie de l'eau, le débit de dose augmentant, les opérateurs sont sortis de la zone et la manutention a été réalisée en téléopéré. Cette pièce a ensuite été introduite dans un chariot de transfert blindé qui a un facteur d'atténuation des radiations de 200. Ce chariot a été envoyé en atelier de découpe.

Cette pièce complexe est actuellement démantelée dans un atelier entièrement robotisé et créé pour cette opération. Le quatorzième colis de déchets est déjà sorti de l'atelier.

(Passage d'une vidéo)

Concernant le planning, la phase d'essai des robots sans radioactivité a été réalisé durant 6 mois avant la mise en service de l'atelier en actif pour tester toutes les procédures de découpe, les programmes et les conditionnements.

- Réception des trois colis R73L en provenance du CEA (**page 19**) :

Les trois colis R73L en provenance de l'installation ISAI du CEA ont été réceptionnés par le site en février, mars et avril.

Cette réception s'inscrit dans le cadre d'une convention signée entre EDF et le CEA nécessitant le retour sur le site de Creys-Malville (site d'origine des déchets) de trois colis R73L, contenant les aiguilles B4C sodées de Superphénix, envoyées sur l'installation ISAI du CEA pour y être désodées dans les années 2000.

Après les contrôles radiologiques requis, les colis ont été transférés dans le bâtiment NN pour remplacer leurs couvercles de transports par des couvercles d'entreposage. Une fois équipés de ces nouveaux couvercles, les colis ont été entreposés dans l'abri métallique construit à cet effet en 2023.

Les équipes du site sont actuellement en train de traiter le troisième colis.

Créé le 7 mai 2024	Créé par DNUC	Version 1.0
Direction de la performance et la modernisation du service au public	CR plénière publique CLI du site de Creys-Malville 7 mai 2024	Page 5 sur 16

Département de l'Isère
Direction de la performance et de la modernisation du service au public

Ancrage territorial

- **Principaux résultats du baromètre riverains 2023 (pages 21 et 22) :**

Il s'agit d'une enquête réalisée par un organisme indépendant, qui interroge les riverains sur leurs perceptions de la centrale de Creys-Malville et de l'EPR de manière générale.

On constate :

- Un impact positif sur les emplois que génèrent le site (68 %).
- Quelques inquiétudes sur la partie environnement (44 %) et santé (31 %), pour lesquelles EDF est vigilant.
- Concernant le sentiment de sécurité (80 %), les riverains pensent que les centrales sont bien protégées des risques d'intrusion (76 %), les risques d'attentats (69 %) et les événements climatiques (74 %).
- La confiance à l'égard d'EDF (81 %).
- 86 % des riverains se sentent bien informés sur les risques.

Concernant la question locale sur les déchets générés par le démantèlement sur le site, il faut savoir que le démantèlement d'une centrale nucléaire produit en réalité plus de 80 % de déchets conventionnels. Or, la plupart des riverains pensent que cela génère beaucoup plus de déchets radioactifs.

Concernant l'avenir du site, 76 % des riverains souhaitent qu'il y ait d'autres centrales de production d'électricité ou d'autres industries sur ce site. A l'inverse, 23 % souhaitent qu'il n'y ait plus d'activité industrielle sur le site.

Concernant la connaissance du site, 31 % pensent que les opérations de déconstruction se termineront vers 2030 (ce qui est proche de la réalité puisque le prévisionnel se situe en 2033). 56 % pensent qu'elles se termineront en 2040 ou 2050 (ce qui est vrai sur la partie entreposage du combustible à l'APEC).

Les vecteurs d'information préférés sur la centrale sont le journal de la centrale (42 %), le site internet (35 %) et les médias/presse locale (28 %).

79 % des personnes aimeraient que la centrale organise des visites spéciales pour les riverains. Dès que possible, EDF ouvrira davantage ses portes pour montrer ses activités.

Réhabilitation des sols de la « zone 25 »

- **Le bassin SEOA02BA :**

Il s'agit d'un bassin qui est devant la salle des machines (**page 24**).

Pendant la période d'exploitation de la centrale, le bassin SEOA02BA, situé dans la zone 25, collectait les huiles des transformateurs et des caisses à huiles de groupes turboalternateurs de la salle des machines. Ce bassin n'est aujourd'hui plus fonctionnel.

Entre 2015 et 2020, les équipes de la centrale ont entrepris des caractérisations chimiques des sols sur une grande partie du site. Chaque zone de la centrale fait l'objet de campagnes de caractérisation.

Lors des campagnes d'investigations (**page 25**), un marquage en hydrocarbures des sols a été mis en évidence en janvier 2019. Il se situe à proximité du bassin SEOA02BA à une profondeur comprise entre 6 et 8 mètres. Le marquage est fixe depuis 20 ans.

Ce marquage a fait l'objet de la déclaration d'un Evènement Intéressant pour l'Environnement (EIE), et le bassin a été vidangé en mars 2019.

L'ouvrage est complètement enterré (**page 26**). Il fait 6 m de profondeur, pour une largeur de 5 m (+ 80 cm de béton), pour une longueur de 15 m (+ 80 cm de béton), une épaisseur des murs de 40 cm et une épaisseur de fond de bassin de 20 cm (**page 27**).

Il va donc falloir détruire ce bassin et aller chercher les terres marquées qui se trouvent en dessous.

La réhabilitation de la zone 25 (**page 28**) s'inscrit dans le cadre des obligations réglementaires d'EDF vis-à-vis de la maîtrise des risques et inconvénients que son installation peut présenter pour les intérêts (*volet protection de la nature et de l'environnement*).

En 2021, les équipes du site ont réalisé un plan de gestion permettant d'établir une stratégie d'assainissement des terres marquées sur la zone 25. L'ASN a donné son accord pour le traitement des pollutions constatées selon le plan de gestion proposé.

Créé le 7 mai 2024	Créé par DNUC	Version 1.0
Direction de la performance et la modernisation du service au public	CR plénière publique CLI du site de Creys-Malville 7 mai 2024	Page 6 sur 16

Département de l'Isère
Direction de la performance et de la modernisation du service au public

La réhabilitation de la zone 25 présente toutefois plusieurs contraintes (**page 29**) :

- Le marquage est situé sous le bassin SEOA02BA ;
- Le béton de démolition du bassin (majoritairement marqué) représente une quantité de 182 m³ ;
- Les volumes de terres à gérer en excavation et remblaiement sont importants :
 - Terres marquées : 260 m³ (soit environ 50 camions de 7 m³)
 - Terres potentiellement marquées : 560 m³ (soit environ 110 camions de 7 m³)
 - Terres non marquées (à confirmer par analyse) : 4 750 m³.

(Il pourrait y avoir jusqu'à 200 camions de terres à évacuer si 20% de terres sont marquées, d'après les résultats d'analyses).

Schéma (**page 30**) :

- En bleu, le réservoir qui va être démoli,
- En rouge, les terres marquées aux hydrocarbures. Pour éviter l'effondrement lors des travaux, EDF est obligée d'aménager des pentes à 45 %, donc ouvrir une fosse beaucoup plus grande pour creuser.
- En vert, les terres non marquées, qui serviront ensuite de remblais.

Planning (**page 31**):

- 2021 : envoi du plan de gestion des sols à l'ASN avec échanges et présentations
- 2022 : présentation
- 2021 à 2023 : instruction ASN
- 2023 : réponse et accord ASN
- 2023/2024 : études de faisabilité
- 2024 : processus achats/consultation pour le marché de travaux
- 2024/2025 : étude d'exécution
- 2025/2026 : excavation, fond de fouille et remblaiement

Il faut arriver en fond de fouille lorsque l'on est au niveau des basses eaux (nappe qui monte et qui descend), soit en novembre/décembre.

- Fin des travaux en 2026.

Les travaux débuteront en 2025 (**page 32**), avec le dévoiement des réseaux souterrains, puis l'excavation des terres (intervention hors de la période des hautes eaux) :

- Démolition du génie civil constituant le bassin SEO ;
- Retrait des terres marquées en hydrocarbures jusqu'à l'atteinte de l'objectif de réhabilitation ;
- Stabilisation de la fosse SEO durant toutes les phases du chantier.

Exigences et prescriptions structurantes (**page 33**) :

Remblaiement des fouilles :

- Optimiser la volumétrie du remblai d'apport :
 - Caractérisation physico-chimique préalable des terres disponibles sur site pour valorisation comme remblai ;
 - Valorisation des bétons concassés et non marqués du bassin.

Questions/Réponses :

Mme GERIN (présidente de la CLI) souhaite en savoir plus sur le plan de gestion et pour quelle raison c'est l'ASN et non la DREAL qui le valide.

M. Mathieu PONNET (*Directeur du site de Creys-Malville*) rappelle que l'étude vient d'EDF (ce qui a été trouvé et ce qui est envisagé de faire).

M. Arnaud LAVERIE (*ASN*) explique la particularité sur le périmètre des INB. L'ASN est compétente sur l'application de quasiment toutes les dispositions du code de l'environnement. Même une ICPE, ce n'est pas le Préfet qui l'autoriserait, c'est le collègue de l'ASN.

Créé le 7 mai 2024	Créé par DNUC	Version 1.0
Direction de la performance et la modernisation du service au public	CR plénière publique CLI du site de Creys-Malville 7 mai 2024	Page 7 sur 16

Département de l'Isère
Direction de la performance et de la modernisation du service au public

M. Jean-François SAUVAGE (SFEN) souhaite en savoir plus sur le devenir des terres marquées en hydrocarbures ainsi que la raison pour laquelle il faut changer le bouchon sur les conteneurs des aiguilles B4C.

M. Mathieu PONNET (*Directeur du site de Creys-Malville*) indique que les terres marquées vont être envoyées dans des centres de traitement, mais ne saurait pas dire si elles seront enfouies ou traitées avec des bactéries. Il serait intéressant de vérifier dans ces centres ce qu'il en est.

Concernant les bouchons, ils sont dimensionnés pour le transport et en cas d'accident, ils sont réutilisables. Des batteries de R73 vont véhiculer entre les différents sites pour acheminer les déchets qui vont vers ICEDA. EDF met des capots uniquement pour l'entreposage sur le site.

M. Yves FRANCOIS (personne qualifiée) souhaite savoir où est envoyée la partie basse du petit bouchon, qui est fortement radioactive et la laine de roche.

M. Mathieu PONNET (*Directeur du site de Creys-Malville*) explique que la zone activée est découpée en téléopéré et est conditionnée en caisson FA-MA (caissons étanches). Ils partent ensuite à l'ANDRA, sont injectés de béton et stockés définitivement. Dès lors que la partie basse est enlevée, ils sont sur du déchet TFA qui est conditionné en casiers métalliques classiques.

L'ANDRA se situe dans le département de l'Aube et a 2 sites. L'un pour les FA-MA et l'autre pour les TFA.

La laine de roche est partie en déchetterie (déchets conventionnels).

M. Claude GABELLE (représentant de la SFEN) souhaite savoir si les volumes de déchets sont toujours dans la fourchette des estimations de départ et si ceux de la zone 25 sont intégrés.

M. Mathieu PONNET (*Directeur du site de Creys-Malville*) indique que le site a un plan de gestion des déchets concernant le démantèlement de Superphénix, avec des quantités estimées, aussi bien pour les déchets conventionnels que les radioactifs. Les courbes sont suivies. En revanche, il ne sait pas dire si les déchets de la zone 25 sont intégrés ou non dans le plan initial. Il vérifiera parce qu'ils ont des campagnes de caractérisation de tous les sols sur plusieurs années, de toute l'INB et même jusqu'à la zone neutre.

M. Jean-Noël ANTOINE (représentant de la CRIIRAD) souhaite connaître le débit de dose observé au niveau du démantèlement de la cuve, s'il y a eu des désordres dans le fonctionnement téléopéré (résistance à la radioactivité), quelles sont les précautions prises durant la phase chantier de la zone 25 au regard des événements climatiques (pour éviter la dispersion et quelle est la distance entre le bas de fouille et le haut de la nappe.

M. Mathieu PONNET (*Directeur du site de Creys-Malville*) indique que le débit de dose de la partie la plus activée de la cuve, au niveau du faux-sommier, était estimé à 100 mSv/h, mais il s'avère qu'il est finalement beaucoup plus faible (25 mSv/h au contact). Les opérations de découpe restent pour autant les mêmes, en téléopéré. Lors de l'extraction du faux sommier, il n'y a eu aucun aléa ni au niveau découpe. Concernant la zone 25, il prend la question relative à la parade lors des événements climatiques, puisqu'il n'a pas de réponse pour l'heure. Concernant les basses eaux, ils sont sur du 202,80 m NGFO.

En complément d'information concernant la distance entre le bas de fouille et le haut de la nappe : le battement de nappe entre les basses eaux et les hautes eaux (période février à avril) reste modéré entre 203,2 et 202,8 NGFO environ pour un niveau de plateforme à 210 NGFO et un fond de fouille à 202 NGFO (profondeur retenue en cohérence avec les analyses de sol).

Pour les eaux pluviales qui pourraient ruisseler depuis la plateforme, il est prévu des bordures pour canaliser les eaux en dehors de la fouille.

Pour les eaux pluviales qui vont s'écouler directement dans la fouille : l'évolution de la fouille ne modifie pas le risque de dispersion par rapport à la situation. En effet, les sols de Creys-Malville sont constitués de matériaux sablo-graveleux perméables de forte transmissivité qui permet une infiltration rapide des eaux dans les sols. De plus, compte-tenu du caractère lourd, peu soluble, peu mobile et peu volatile des hydrocarbures présents dans cette zone d'une part et de la forte transmissivité des remblais de la zone 25 d'autre part, le scénario de migration même lent des hydrocarbures du sol vers la nappe n'a pas été constaté. Cela est confirmé par les relevés et le suivi temporel réalisés dans les piézomètres à proximité et les investigations de sol sur la zone.

Créé le 7 mai 2024	Créé par DNUC	Version 1.0
Direction de la performance et la modernisation du service au public	CR plénière publique CLI du site de Creys-Malville 7 mai 2024	Page 8 sur 16

Département de l'Isère
Direction de la performance et de la modernisation du service au public

Mme GERIN (Présidente de la CLI) estime qu'il y aura toute l'année 2024 pour élaborer le processus de phasage des différentes interventions.

M. Mathieu PONNET (*Directeur du site de Creys-Malville*) confirme que sur les études d'exécution, un certain nombre de parades vont être définies pour s'assurer que tout soit calé en fonction des basses eaux. Mais il ne connaît pas les mesures prises en cas de pluie sur le chantier.

M. Laurent ROSETTE (représentant de l'ARSEC) souhaite en savoir plus sur la caractérisation des terres de la zone 25.

M. Mathieu PONNET (*Directeur du site de Creys-Malville*) explique qu'ils ont fait des carottages au travers de l'ouvrage et de toutes les parcelles de terre autour. C'est ce qui a déterminé qu'il fallait retirer toutes les terres en orange sur le schéma page 32. Et selon le taux d'hydrocarbures, il est décidé d'enlever la terre ou de la laisser en place.

M. Laurent ROSETTE (représentant de l'ARSEC) demande si c'est aussi pollué que sous l'autoroute.

M. Arnaud LAVERIE (*ASN*) précise que ces travaux sont des techniques qui viennent du monde de l'industrie classique et sont habituels lors de l'arrêt d'une installation classée pour la protection de l'environnement, notamment les stations-service. EDF est un peu hors-norme du fait de l'ampleur de l'ouvrage bétonné qui fait que l'excavation va assez loin en profondeur, mais ce sont des techniques classiques.

M. Yves FRANCOIS (personne qualifiée) souhaite connaître la distance entre la zone 25 et la salle des machines.

M. Mathieu PONNET (*Directeur du site de Creys-Malville*) indique que la distance est importante et qu'il y a de la marge. Mais effectivement, il va falloir ouvrir une voie de circulation.

BILAN DE L'ANNEE 2023 – PERSPECTIVES 2024

M. Ulrich JACQUEMARD est inspecteur en sûreté nucléaire à la division ASN de Lyon. Il est notamment en charge du suivi et du contrôle des INB 141 et 91 du site de Creys-Malville. Il présente les éléments relatifs aux inspections 2023 et aux événements significatifs survenus sur le site de Creys-Malville (**cf. présentation jointe**).

Bilan des inspections 2023

8 inspections ont été réalisées en 2023 (**page 3**) :

- Conception et construction (26/01)
- Respect des engagements (07/03)
- Équipements sous pression non nucléaires (27/04)
- Incendie (27/06)
- Gestion des déchets (21/09)
- Travaux de démantèlement (19/10)
- Management de la sûreté (16/11) (*inspection réactive*)
- Prélèvements d'eau et rejets dans l'environnement (05/12) (*inspection inopinée*)

Inspections réalisées depuis 2016 (page 4) :

La moyenne est d'environ 8 inspections par an.

Déroulement des inspections (page 5) :

Bonne implication des équipes du site dans la préparation en amont pour les inspections annoncées, mais également pendant l'inspection inopinée.

- Optimisation du temps d'inspection.
 - Pas de difficultés pour rentrer sur le site.
 - L'articulation, en journée, entre les différents intervenants est relativement efficace.

Créé le 7 mai 2024	Créé par DNUC	Version 1.0
Direction de la performance et la modernisation du service au public	CR plénière publique CLI du site de Creys-Malville 7 mai 2024	Page 9 sur 16

Département de l'Isère
Direction de la performance et de la modernisation du service au public

- La qualité des réponses est jugée satisfaisante dans l'ensemble.
- Les délais de réponses sont satisfaisants.

Points positifs (page 6) :

- Propreté des installations.
- Actions proposées suite aux inspections.
- Disponibilité des interlocuteurs en dehors et pendant les inspections.

Points devant faire l'objet d'attention (page 7) :

- Surveillance des intervenants extérieurs
Une inspection (Conception et construction) et deux évènements significatifs sur l'année 2023 ont montré une faiblesse dans le cadre de la surveillance des intervenants extérieurs (entreprises prestataires).
- Organisation EDF pour la gestion de l'obsolescence
L'exploitant a mis en place une organisation et des actions permettant d'identifier tous les équipements (systèmes élémentaires). Des actions sont en cours de réalisation, notamment afin de constituer « un stock stratégique » pour les équipements les plus sensibles. L'exploitant doit être vigilant quant à la bonne réalisation de cette action.
- Organisation EDF pour la gestion des écarts
Des actions sont engagées par l'exploitant pour améliorer significativement la situation suite à l'inspection « Respect des engagements » de l'année 2021 (suivi des actions proposées, mise en œuvre d'une revue périodique du processus « Gestion des écarts », etc.). Les efforts doivent être poursuivis.

Bilan des évènements significatifs

6 ESS sur l'année 2023 (page 9)

- Non-respect de la qualification au séisme des moteurs MPFA 04/05 ZV et MPFB 05 ZV (systèmes aéroréfrigérants) (13/01/2023).
- Mise en service automatique du diesel 2LHRA01GE suite à l'avarie d'un matériel (26/01/2023).
- Manquement aux dispositions relatives à la maîtrise de la charge calorifique dans la zone centrale de l'atelier D2 (départ de feu) (16/06/2023).
- Aspersion d'eau brute ayant conduit à la perte des systèmes d'alimentation électrique sur la voie B de l'APEC (*la voie B du système de contrôle commande a été indisponible*) (30/06/2023).
- Défaut qualité dans la gestion des essais périodiques requis par les RGE déchets (*règles générales d'exploitation / non-réalisation de certains essais périodiques et perte de traçabilité de certains essais périodiques réalisés*) (18/07/2023).
- Perte du transformateur 2 LLZB 01 TR ayant conduit à l'indisponibilité simultanée des diesels 2 LHRA et B 01 GE (15/09/2023).

Evènements significatifs (pages 11 et 12):

- Niveau de transparence maintenu sur les événements (*notification rapide à l'ASN*). Les délais de déclaration des ES et de transmission des CRES sont jugés corrects.
- 2 ES (évènements significatifs) : « Non-respect de la qualification au séisme des moteurs MPFA 04/05 ZV et MPFB 05 ZV » et « Aspersion d'eau brute ayant conduit à la perte des systèmes d'alimentation électrique de la voie B de l'APEC ».
→ Ces deux ES relèvent d'un manque de robustesse de l'organisation du site en matière de pilotage et d'organisation des opérations à réaliser.
Vigilance concernant la fiabilité de la fonction de sûreté « Refroidissement de la piscine » au sein de l'INB n°141.
- 2 ES : « Manque aux dispositions relatives à la maîtrise de la charge calorifique dans la zone centrale de l'atelier D2 » et « Défaut qualité dans la gestion des essais périodiques requis par les RGE déchets ».

Créé le 7 mai 2024	Créé par DNUC	Version 1.0
Direction de la performance et la modernisation du service au public	CR plénière publique CLI du site de Creys-Malville 7 mai 2024	Page 10 sur 16

Département de l'Isère
Direction de la performance et de la modernisation du service au public

→ Ces deux ES marquent des faiblesses dans la surveillance des intervenants extérieurs. L'ES « Défaut qualité dans la gestion des essais périodiques requis par les RGE déchets » a conduit à réaliser une inspection « Management de la sûreté » comprenant un entretien avec le prestataire chargé de l'activité.

- 2 ES : « Mise en service automatique du diesel 2LHRA01GE suite à l'avarie d'un matériel » et « Perte du transformateur 2 LLZB 01 TR ayant conduit à l'indisponibilité simultanée des diesels 2 LHRA et B 01 GE ».
→ Ces deux ES soulignent le caractère obsolète de certains équipements installés notamment au niveau de l'INB n°141.

Conclusions et perspectives 2024

Retour sur le bilan N-1 (page 14) :

Thématiques 2023

- Surveillance des intervenants extérieurs :
→ Deux événements significatifs (départ de feu et défaut de qualité sur des essais périodiques) et inspection « Conception et construction » / mise en œuvre des actions proposées / évaluation de l'efficacité des actions sur une période moyen terme.
- Gestion des EIP :
→ Le travail est toujours en cours de réalisation, une liste exhaustive est attendue, pour 2024, corrélée aux actions engagées en matière d'obsolescence.
- Organisation en cas de crise :
→ 4 exercices réalisés en 2023 et nouveau PUI en vigueur. L'ASN reste attentive quant à la confirmation de l'efficacité de cette nouvelle organisation.
- Environnement et gestion du marquage des sols aux hydrocarbures :
→ Déroulement du plan d'action en cours.
- Obsolescence :
→ Satisfaisant pour l'identification des différents matériels et l'effort doit être poursuivi, notamment pour la constitution de stock stratégique de différents matériels et l'établissement de la liste, plus fine, des équipements importants pour la protection.
- Travaux de démantèlement :
→ Satisfaisant. Les chantiers tiennent leurs délais en termes de calendrier et se déroulent sans trop d'aléas malgré le départ de feu sur le chantier D2.
- Facteurs Sociaux Organisationnels et Humains (FSOH) :
Il s'agit d'une composante importante en matière d'activité industrielle, que ce soit nucléaire ou pas. C'était une demande forte de l'ASN pour les années 2019/2020/2021.
→ Les actions engagées et les activités concernant cette thématique sur l'organisation du travail et la fiabilisation des organisations en matière d'activité industrielle doivent être pérennisées, notamment avec une implication plus opérationnelle sur le terrain et une articulation au niveau national (siège à Lyon).

Perspectives et enjeux pour 2024 (page 15) :

En 2024, il est nécessaire de :

- Poursuivre les efforts déjà engagés, notamment sur :
→ L'obsolescence.
→ L'organisation des moyens de crise (*nouveau PUI en vigueur*).
- Améliorer le niveau de rigueur d'exploitation, notamment dans le cadre de la surveillance des intervenants extérieurs participant aux principaux chantiers en cours sur le site (chantiers D2 et D4 / chantier de déconstruction des SNA).
- Réaliser les préparations nécessaires pour les travaux de retrait des pollutions aux hydrocarbures au niveau du bassin SEOA 02 BA.
- Mettre en œuvre de manière opérationnelle le réseau FSOH au niveau du site.

Questions/Réponses :

Créé le 7 mai 2024	Créé par DNUC	Version 1.0
Direction de la performance et la modernisation du service au public	CR plénière publique CLI du site de Creys-Malville 7 mai 2024	Page 11 sur 16

Département de l'Isère
Direction de la performance et de la modernisation du service au public

M. Laurent ROSETTE (représentant de l'association ARSEC) souhaite en savoir plus sur la perte des deux diesels.

M. Ulrich JACQUEMARD (*Inspecteur ASN*) répond que c'est la perte du transformateur qui a conduit à l'indisponibilité des deux diesels. Durant un laps de temps relativement court, les deux diesels étaient indisponibles.

M. Yves FRANCOIS (personne qualifiée) souhaite connaître qui est le prestataire en charge de l'activité.

M. Ulrich JACQUEMARD (*Inspecteur ASN*) précise qu'il s'agit de la société ONET.

M. Yves FRANCOIS (personne qualifiée) souhaite des précisions sur les actions engagées (aspect FSOH).

M. Ulrich JACQUEMARD (*Inspecteur ASN*) indique que les actions engagées concernent :

- L'identification de personnels au sein du site qui, peut-être, répond en matière de FOH qui s'applique au quotidien au sein de l'activité opérationnelle pour fiabiliser les opérations, mais qui peuvent aussi s'appliquer en matière de dossiers d'autorisations lors d'une modification d'une organisation ou lors de modification d'un matériel, afin d'identifier les points qui doivent faire l'objet d'une attention particulière en matière de mobilisation lorsque l'activité se veut sensible.
- Sensibilisation à des formations de ces différents référents.
- Mise en place avec une articulation au niveau national.

M. Nicolas CORNILLON (EDF) ajoute que la formation concerne les agents qui ont un rôle à jouer sur la préparation des dossiers et dans un second temps, chaque activité sur le site qui passe dans certains comités pour validation fait l'objet d'une étude d'impact sur le caractère FOH. Chaque fois que des travaux seront engagés, une analyse est faite qui va statuer s'il y a un impact mineur ou plus important qui va nécessiter de mettre en place des actions complémentaires, qui permettent que les nouveaux matériels mis en place fassent l'objet d'une formation pour le personnel, soit réutilisable de façon performante et fiable... Toute cette analyse d'impact est faite pour l'ensemble des travaux qui sont réalisés sur Creys-Malville.

M. Arnaud LAVERIE (ASN) indique que le bilan de l'ASN sur le fonctionnement du site de Creys-Malville est plutôt positif. Il souhaite mettre en avant deux points :

- Le démantèlement avance et ce n'est pas forcément quelque chose que l'on retrouve partout. C'est satisfaisant du point de vue de l'ASN parce qu'un démantèlement qui avance, ce sont des risques qui se réduisent. De plus, cela se fait dans des conditions qui restent maîtrisées du point de vue de la sûreté et du point de vue de la radioprotection des personnes qui travaillent sur le site.
- L'ASN s'aperçoit qu'EDF continue à investir sur le site. Ils ont des gros travaux, notamment en lien avec les questions d'obsolescence qui sont programmées sur l'APEC (*remise en état du contrôle commande, renouvellement de la station de traitement des effluents...*), ce qui prouve que le site est toujours exploité avec rigueur, comme un site nucléaire.

M. Yves FRANCOIS (personne qualifiée) aimerait savoir comment sont choisis les référents.

M. Nicolas CORNILLON (EDF) explique que dans chacun des métiers, il y a un correspondant. Et aujourd'hui, le correspondant de chacun des métiers est le correspondant sûreté qui a une casquette complémentaire sur la partie FOH.

M. Yves FRANCOIS (personne qualifiée) demande s'il s'agit de personnes volontaires ou désignées et s'il y a une formation.

M. Nicolas CORNILLON (EDF) précise que c'est sur la base du volontariat et souvent, ce sont des personnes qui étaient déjà missionnées sur la partie sûreté.

Mme GERIN ajoute que ces éléments de facteurs organisationnels sont de plus en plus intégrés dans tous process, et pas que l'industrie.

Créé le 7 mai 2024	Créé par DNUC	Version 1.0
Direction de la performance et la modernisation du service au public	CR plénière publique CLI du site de Creys-Malville 7 mai 2024	Page 12 sur 16

Département de l'Isère
Direction de la performance et de la modernisation du service au public

M. Jean-François SAUVAGE (représentant de la SFEN) souhaite en savoir plus sur l'aspersion de l'armoire électrique.

M. Nicolas CORNILLON (EDF) explique que les équipes ont réalisé une maintenance sur un robinet qui était sur un circuit d'aspersion sur une portion incendie. Dès lors que l'agent de conduite remet en service le circuit, il s'agit d'une aspersion directe et non dans le sprinklage. Donc, à partir du moment où le réseau est en pression, si la vanne est ouverte, il y a aspersion. Le temps que l'agent s'en aperçoive et que ce soit mis à l'arrêt, il y a eu environ 20 à 30 m3 d'eau déversée dans le local. Le mois de juillet a été lourd et il y a eu un cumul de défaillances humaines qui auraient pu être évitées.

Le travail qui a été mentionné sur la partie FOH est un travail dans lequel ils mettent beaucoup d'énergie. Ils sont assez moteurs sur le sujet puisqu'il s'agit d'un des plus gros sites de la DP2D et cela permet de regarder rapidement ce qu'il est possible de faire pour progresser sur ce champ et l'étendre ensuite aux collègues des autres sites.

RETOUR SUR LE VOYAGE D'ETUDES DE MME GERIN DANS LA REGION DE FUKUSHIMA

Mme GERIN (Présidente de la CLI) présente son retour d'expérience relatif à son voyage d'études dans la région de Fukushima.

Elle a eu la chance de participer à un voyage d'études qui était organisé par l'ANCCLI au Japon. Ils étaient environ une vingtaine de personnes et ont bénéficié d'un soutien financier, notamment de l'ASN, qu'elle remercie.

L'objectif était de se rendre sur les sites de Fukushima, à la fois pour étudier la gestion post-accidentelle et interroger sur le retour sur les lieux. Ce voyage fut très intéressant. Ils étaient accompagnés, sur la période, par le conseiller nucléaire de l'ambassade de France au Japon.

Ils ont eu une première période de présentation, à l'ambassade de France, de l'énergie nucléaire au Japon, puis l'après-midi, ils ont rencontré l'équivalent de l'ASN.

Le mardi, ils se sont rendus sur le site de la centrale nucléaire qui a été très abimée par le tsunami ayant entraîné l'accident. Les conditions météorologiques étaient épouvantables, ce qui n'a pas aidé à avoir un regard très serein sur le réacteur qui s'est effondré.

Ils ont été reçus par l'exploitant TEPCO, 4 000 personnes sont sur le site pour pouvoir gérer la préservation des enveloppes qui sont autour, gérer le corium..., il s'agit d'un gros chantier de démantèlement. L'expérience en site non accidentel peut aider à soutenir les Japonais dans leurs missions.

Ils sont ensuite allés sur le site d'entreposage des terres et déchets issus de l'incinération de ce qui a été collecté sur les sites irradiés. En effet, les autorités japonaises ont entrepris de faire gratter le sol à certains endroits, ce qui représente 18 millions de m³ sur 16 km².

Ils ont pu rencontrer des élus et des habitants qui sont revenus sur les zones qui avaient été évacuées. Ce qui l'a marqué, c'est la résilience forte des Japonais. La plupart des dégâts causés par le tremblement de terre et le tsunami n'est plus visible puisque tout a été reconstruit en un peu plus de 10 ans.

Sur les secteurs évacués qui avaient été touchés par l'accident, les constats sont très variables puisqu'à certains endroits, 90 % des territoires sont rouverts alors qu'à d'autres endroits, c'est seulement 15 %. Il y a une volonté forte de la part des élus et de la population de réindustrialiser, de faire revenir les gens, avec des moyens financiers conséquents de l'Etat, mais de l'autre côté, lorsque les personnes sont parties depuis longtemps, elles ont refait leur vie ailleurs et c'est plus compliqué de revenir.

La population japonaise est aussi impactée de façon globale par une démographie très vieillissante, notamment dans les campagnes. Les sites industriels et nucléaires sont surtout implantés dans des secteurs ruraux et agricoles, avec une reconversion des exploitations agricoles avec un contrôle régulier des aliments produits. Tous les jours, un centre de Fukushima analyse les productions agricoles et démontre qu'aujourd'hui il n'y a pas de contamination sur les productions agricoles.

Créé le 7 mai 2024	Créé par DNUC	Version 1.0
Direction de la performance et la modernisation du service au public	CR plénière publique CLI du site de Creys-Malville 7 mai 2024	Page 13 sur 16

Département de l'Isère
Direction de la performance et de la modernisation du service au public

Un rapport d'étude complet et synthétique sera produit par l'ANCCLI pour la fin 2024. A titre personnel, elle trouve que le fait de n'avoir qu'un seul opérateur, en France, dans le nucléaire, est plutôt rassurant puisqu'au Japon il y avait 12 opérateurs, donc 12 approches un peu différentes de la sûreté. Avant Fukushima, il n'y avait pas d'autorité centrale de type ASN (géré par le ministère de l'Environnement et le ministère de l'Intérieur) et en matière de gestion de crise, il est important que ce soit au plus proche des élus locaux et de la population, qu'elle soit bien avisée de ce qui est à faire en cas de crise et d'éventuel accident nucléaire. Au Japon, le culte de l'excellence ne laissait pas de place à la possibilité d'un accident nucléaire. En France, aujourd'hui, on s'aperçoit que l'ASN est très présente et l'exploitant répond et trouve systématiquement des pistes d'amélioration pour gérer les sites avec un maximum de sûreté.

Questions/Réponses :

M. Yves FRANCOIS (personne qualifiée) a compris qu'il n'y avait pas d'aliment contaminé.

Mme GERIN (présidente de la CLI) confirme qu'un centre d'analyse reçoit tous les matins des productions (viande, fruits, légumes, riz...) qui viennent de différents secteurs de la province de Fukushima. Aujourd'hui, il n'y a pas de détection de contamination dans ces analyses. Les premières années, il y avait bel et bien du marquage dans les productions.

M. Laurent ROSETTE (représentant de l'association ARSEC) souhaite savoir si les poissons sont contaminés.

Mme GERIN (présidente de la CLI) précise que l'exploitant ne rejette pas en permanence dans la mer. L'AIEA a donné une autorisation de rejet de l'eau stockée à 1 km et à 12 m de profondeur, en petite quantité. La pêche est donc également contrôlée et il n'y a pas de marquage.

M. Yves FRANCOIS (personne qualifiée) demande comment est géré le tonnage de combustible qui était initialement protégé et après l'accident s'est retrouvé à 30 m de haut avec l'explosion du réacteur.

Mme GERIN (présidente de la CLI) explique que pour certains réacteurs, TEPCO a évacué ce qui était dans les piscines. Le reste est géré dans des enveloppes de confinement. L'eau qui est dans les cuves de stockage est récupérée de la nappe qui est éventuellement contaminée.

M. Laurent ROSETTE (représentant de l'association ARSEC) souhaite savoir s'il y a encore des tranches qui tournent.

Mme GERIN (présidente de la CLI) indique que suite à l'accident, toute l'activité nucléaire a été arrêtée. Sur les 6 réacteurs de Fukushima, 4 avaient été touchés par le tsunami. Aujourd'hui, une dizaine de réacteurs ont été redémarrés, avec des prescriptions faites par l'équivalent de l'ASN. Ils ont compensé avec du pétrole et du charbon pour continuer à fournir l'électricité aux foyers japonais.

M. Yves FRANCOIS (personne qualifiée) pense qu'ils ont une politique économique qui s'est développée et non une économie d'énergie.

Mme GERIN (présidente de la CLI) estime que le Japon a en effet des marges de progrès à faire sur la sobriété énergétique. Pour autant, le Japon développe les panneaux photovoltaïques, l'hydrogène...

Elle rappelle que l'ANCCLI produira son rapport définitif en fin d'année.

M. Yves FRANCOIS (personne qualifiée) souhaite savoir si le groupe a rencontré des agriculteurs.

Mme GERIN (présidente de la CLI) le confirme. Ils sont aussi allés sur un vignoble.

Créé le 7 mai 2024	Créé par DNUC	Version 1.0
Direction de la performance et la modernisation du service au public	CR plénière publique CLI du site de Creys-Malville 7 mai 2024	Page 14 sur 16

Département de l'Isère
Direction de la performance et de la modernisation du service au public

M. Laurent ROSETTE (représentant de l'association ARSEC) a constaté que les Japonais ne savaient pas dire « qu'ils ne savent pas », comme pour les accidents.

Mme GERIN (présidente de la CLI) estime qu'ils ont tout de même eu le plus gros tremblement de terre de leur vie et le tsunami à gérer de surcroît.

M. Arnaud LAVERIE (ASN) pense que la question du rapport à l'écart est cruciale dans la lecture de l'accident de Fukushima. Le Japon a, pour le grand public, une vision de grande rigueur et c'est effectivement le cas dans la plupart des situations des travailleurs au Japon. En revanche, dans le monde occidental, tous les accidents graves, depuis 20 ans, se sont produits au Japon :

- L'accident de Tokaimura, avec un accident de criticité où les personnes travaillaient dans des conditions absolument inouïes,
- L'accident de Fukushima a conduit à des investigations qui ont montré qu'il y avait eu des excursions plus ouvertes (des personnes n'avaient pas mis les éléments combustibles dans le bon ordre lors d'un chargement de réacteur) ...

Il y a eu un nombre de quasi-accidents et d'accidents au Japon ces 20 dernières années qui montre que ce rapport à l'écart est compliqué. Ce sont des personnes qui peuvent être extrêmement rigoureuses techniquement ; en revanche la gestion d'indépendance et de gestion à l'écart est complexe.

M. Yves FRANCOIS (personne qualifiée) souhaite savoir si c'est la même chose pour Monju.

M. Arnaud LAVERIE (ASN) indique qu'il va y aller dans quelques semaines. Ils en sont au tout début du démantèlement. Le réacteur a été arrêté aux environs de 2016.

M. Olivier BONNARD (Maire de Creys-Meypieu) explique qu'il y a plusieurs opérateurs à-bas et ont potentiellement moins de ressources humaines pour pallier les difficultés.

Mme GERIN (présidente de la CLI) explique que chez EDF il y a la FARN et il est possible de mutualiser les ressources si l'on intervient en urgence. La coopération entre personnes qui n'ont pas forcément le même process de compétences est plus difficile.

Le groupe d'étude est également allé chez un autre opérateur, plus au nord, à Onagawa, et lors du tremblement de terre, tout s'est arrêté et mis en sécurité. Leur digue faisait 13,40 m de hauteur. Afin de redémarrer, l'exploitant a construit une digue de 29 m de hauteur. L'Autorité de Sûreté qui vient de donner ses recommandations préconise des digues de 23,50 m.

M. Yves FRANCOIS (personne qualifiée) imagine qu'avec l'augmentation des niveaux des mers, les choses peuvent changer.

Mme GERIN (présidente de la CLI) précise également qu'ils n'ont pas la même manière de travailler. La NRA (Autorité de Sûreté japonaise) est en permanence sur les sites.

M. Arnaud LAVERIE (ASN) ajoute, pour ceux qui connaissent l'organisation d'EDF, que les inspecteurs locaux de la NRA ressemblent plus à la filière indépendante de sûreté d'EDF qu'à un inspecteur de l'ASN. Les inspecteurs qui ressemblent davantage à l'ASN sont à Tokyo où ils font beaucoup d'instructions techniques, et lorsqu'ils vont sur site, ils font de grosses inspections, sur plusieurs jours et vont dans le détail des sujets. En revanche l'inspecteur résident qui est là au quotidien, va aller en salle de commande, relever quelques paramètres, va faire une tournée dans les locaux...

M. Jean-Noël ANTOINE (représentant de la CRIIRAD) souhaite revenir sur le stockage des barres de commande qui avaient été évoquées sur ICEDA (site de Bugey). Ils n'ont pas été informés de la consultation qu'il y a eu au sein de la CLI. Il a fallu aller chercher sur le site de l'ASN l'information.

Mme GERIN (présidente de la CLI) répond que l'information est partie de la CLI de Bugey, et pas de chacune des CLI de France, donc pas celle de Creys.

M. Arnaud LAVERIE (ASN) rappelle que la consultation du public n'a aucun caractère obligatoire, c'est l'ASN qui décide de le faire et comme beaucoup d'administrations, l'information sur les consultations en cours se fait par le site internet de cette administration. Pour autant, par politesse, ils essaient de prévenir lorsqu'ils ont l'information. La dernière CLI d'ICEDA a eu lieu en février,

Créé le 7 mai 2024	Créé par DNUC	Version 1.0
Direction de la performance et la modernisation du service au public	CR plénière publique CLI du site de Creys-Malville 7 mai 2024	Page 15 sur 16

Département de l'Isère
Direction de la performance et de la modernisation du service au public

l'ASN n'avait pas encore l'information, ils n'ont donc pas été en mesure de la donner. La consultation est partie sous une forme normale, sur le site internet de l'ASN.

M. Jean-Noël ANTOINE (représentant de la CRIIRAD) souhaite savoir pourquoi les CR des CLI sont diffusés 6 mois après la tenue de la CLI.

Mme Ariane PONT (secrétariat de la CLI) répond que ce n'est pas parce que les CR ne sont pas prêts, mais parce qu'ils doivent être préalablement validés par les membres de la CLI avant diffusion.

M. Jean-Noël ANTOINE (représentant de la CRIIRAD) aimerait savoir, si dans les informations, il y a un bilan de l'exercice FR-ALERT.

M. Arnaud LAVERIE (ASN) indique que c'est la Préfecture qui pilote les exercices, c'est donc à la Préfecture qu'il faut le demander.

L'ordre du jour ainsi que les questions étant épuisés, la Présidente de la CLI remercie les participants et clôture la séance.

La Présidente de la CLI



Anne GERIN

Créé le 7 mai 2024	Créé par DNUC	Version 1.0
Direction de la performance et la modernisation du service au public	CR plénière publique CLI du site de Creys-Malville 7 mai 2024	Page 16 sur 16